

Maître d'Ouvrage / Client :

Conseil départemental du Morbihan

AMO Mobilité Durable : Vizea

Partenaire VRD : GéoBretagne Sud

Territoire :

- 751 309 habitants
- 12 EPCI
- 249 communes
- Département très dynamique et attractif notamment avec le littoral.

Durée de la mission : 3 mois

Éléments clés / enjeux de la mission :

- Etudier les contraintes (réglementaires, environnementales, techniques, foncières...) de 15 liaisons identifiées dans le schéma cyclable départemental
- 4 étapes :
 - Etape 1 : Analyse des contraintes
 - Etape 2 : Définition du projet technique
 - Etape 3 : Synthèse de l'étude de faisabilité
 - Etape 4 : Réalisation du plan pluriannuel d'investissement
- Etape 1 Analyse des contraintes :
 - Analyse et cartographie des contraintes liées aux infrastructures : ouvrages d'arts, conditions de circulation sur les voies identifiées
 - Analyse et cartographie des contraintes techniques : recensement des différents réseaux
 - Analyse et cartographie des contraintes foncières : identification des emprises disponibles
 - Analyse et cartographie des contraintes environnementales : zones ZNIEFF, Natura 2000...
 - Analyse et cartographie des contraintes réglementaires : zones du PLU, présences de monuments historiques...
- Etape 2 : Définition du projet technique :
 - Proposition d'aménagements cyclables adaptés aux contraintes et au contexte
- Etape 3 : Synthèse de l'étude de faisabilité
 - Réalisation d'un document synthétique pour chacune des 15 liaisons étudiées
- Etape 4 : Elaboration d'un plan pluriannuel d'investissement



Le département du Morbihan, situé dans la région Bretagne possède un territoire diversifié avec des communes à la fois denses et des bourgs ruraux. Dans le cadre de son schéma cyclable, le département a demandé aux communes et EPCI d'identifier des besoins de réalisation de liaisons cyclables entre certaines polarités du territoire. Afin d'accompagner les territoires dans leur effort pour encourager le développement de la pratique du vélo, le Conseil Général a choisi de réaliser des études de faisabilité sur l'ensemble des 49 liaisons identifiées. Vizea et son partenaire GBS ont étudié 15 de ces 49 liaisons.

Dans un premier temps, l'analyse et la cartographie des différentes contraintes existantes (liées aux infrastructures, réseaux, foncier, environnementales...) dans un périmètre de 30 mètres autour des linéaires concernés a permis d'identifier les aménagements cyclables envisageables. Plusieurs options d'aménagements cyclables, adaptées au guide des aménagements cyclables réalisé par le CD56 ont été proposées plus déclinées en projet technique illustré de photomontage et de photo de terrain. Pour chacune des 15 sections, une synthèse de l'étude de faisabilité est réalisée.

L'objectif de ces études est de définir un plan pluriannuel d'investissement en identifiant les liaisons à réaliser en priorité et de préparer le marché de maîtrise d'œuvre à lancer.

